



Pourcentage des Cotisation

Par Chuicolombo

Bonjour

Je suis handicapée.

Je voudrais employé une personne pour m'aider dans mes tâches chez moi.

Le conseil général de la Seine saint Denis me versera tous les mois 2900?.

Avec cette somme, je dois payer mon salarié et payer mes cotisations à l'URSSAF.

Quel est le pourcentage que je dois payer à l'URSSAF chaque mois.

A savoir que je paye mon salarié 14,73 net de l'heure.

Je n'ai personne qui peut m'aider dans ce genre de calcul.

Merci

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous devriez trouver tous les renseignements utiles sur ce site :

[url=https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil.html]https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil.html[/url]

il propose un simulateur ici :

[url=https://www.cesu.urssaf.fr/decla/index.html?page=page_estimer&LANG=FR]https://www.cesu.urssaf.fr/decla/index.html?page=page_estimer&LANG=FR[/url]

Chaque mois vous verserez son salaire net à l'employé, et le CESU vous calculera les cotisations.